

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA PROVENCE VERTE**

**Séance du 26 mai 2023**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 40

**Délibération n° CC-2023-090**

**Objet de la délibération : BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES NICOPOLIS -  
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - AFFECTATION DES RESULTATS -**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt six mai, à 08h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle polyvalente à Brignoles (Près de la PISCINE), sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 mai 2023.

**Présents** : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, ARTUPHEL Ollivier, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GUIOL André, LANGE-RINAUDO Corinne, LE METER Sophie, PELISSIER Magali.

**Absents ayant donné procuration :**

- LOUDES Serge donne procuration à AUDIBERT Eric, BRINGANT Gilbert donne procuration à FELIX Jean-Claude, CLERCX David donne procuration à HOFFMANN Olivier, DECANIS Alain donne procuration à SIMONETTI Pascal, GROS Michel donne procuration à PERO Franck, CANO-MAIREVILLE Nathalie donne procuration à TONARELLI Patrice, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à LE METER Sophie, LAYOLO Cécile donne procuration à CONSTANS Jean-Michel, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, MONDANI Denis donne procuration à LASSOUTANIE Chantal, VALLOT Philippe donne procuration à BREMOND Didier.

**Absents suppléés :**

- FAUQUET-LEMAITRE Arnaud suppléé par DUGAUQUIER Francis, PORZIO Claude suppléé par CAGIATI Isabelle.

**Absents** : DEBRAY Romain, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, BETRANCOURT

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Délibération n° CC-2023-090 du Conseil communautaire du 26 mai 2023

Claude, GIUSTI Annie, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANFRANCHI-DORGAL Christine, NEDJAR Laurent, PIANELLI Serge, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie.

**Secrétaire de Séance** : Laurent GUEIT

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12, L1612-13 et L2311-5 ;

**VU** l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var en date du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

**VU** l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

**VU** la délibération n°2018-304 du 07 décembre 2018 relative à la fusion des budgets annexes de zone d'activité de Nicopolis

**VU** la délibération n° CC-2023-067 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 26 mai 2023 portant adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

**VU** la délibération n° CC-2023-079 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 26 mai 2023 portant adoption du compte administratif 2022 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

**CONSIDERANT** que, dans le cadre de budget annexe de zones d'activités et de l'instruction M14, il n'est pas réglementaire d'affecter un résultat de la section de fonctionnement pour la couverture du besoin d'investissement ;

Après avoir procédé au règlement du budget annexe 2022 du Pôle d'activité de Nicopolis et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires de ce budget conformément au tableau ci-après :

**CONSIDERANT** qu'il n'y a aucun reste à réaliser ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 mai 2023 ;

<b>NICOPOLIS - AFFECTATION ET REPORTS 2023</b>							
	Résultat de clôture 2022	RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
INVESTISSEMENT	-9 352 483,41				-9 352 483,41		-9 352 483,41
FONCTIONNEMENT	10 959 486,30				10 959 486,30		10 959 486,30
TOTAL	1 607 002,89	0,00	0,00	0,00	1 607 002,89	0,00	1 607 002,89

**Il est demandé au Conseil communautaire :**

- **DE DIRE** que le solde d'exécution de la section d'investissement de – 9 352 483.41 € est reporté en dépenses d'investissement du budget annexe 2023 du Pôle d'activités de Nicopolis, compte 001.
- **DE DIRE** que l'excédent de la section de fonctionnement s'élevant à 10 959 486.30 € est reporté en recettes de fonctionnement du budget annexe 2023 du budget Pôle d'activités de Nicopolis, compte 002.
- **DE DECLARER** toutes les opérations de l'exercice 2022 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis définitivement closes et les crédits annulés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
le  
et affichage le



Fait et délibéré à Brignoles, le 26 mai 2023

Le Président  
de l'Agglomération Provence Verte

Didier BREMOND